

Éditorial

Littérature francophone et question linguistique

Laté Lawson-Hellu
University of Western Ontario

Si la littérature francophone, en tant que champ littéraire, ne se comprend qu'à partir du fait linguistique, le fait de son « nom », en somme, c'est également par ce fait linguistique que se comprend son rapport à l'histoire coloniale, autrement dit, les diverses appréciations dont elle fait l'objet. De l'assentiment voulue ou déclarée de l'écrivain francophone à la langue de l'écriture, à l'attachement politique de l'ancien colonisateur à la préservation de cette langue, également « sa » langue, le débat est lancé tant du point de vue esthétique littéraire que du point de vue politique ou idéologique. Les articles présentés dans ce numéro donnent la mesure de l'acuité et de l'actualité d'une telle question. Leur contenu relève de l'entière responsabilité des auteur.e.s et ne saurait refléter le point de vue du groupe ou de ses affiliations institutionnelles.